

## COMPTE RENDU DE PRESSE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LUNDI 26 JUN 2017 A 20 HEURES 30 A RAURET

**Présents** : *Alleyras* : Philippe GAGNEPAIN ; *Arlempdes* : Gérard TESTUD ; *Barges* : Guy HILAIRE ; *Cayres* : Jean François CHACORNAC, Josiane MALZIEU,; *Costaros* : Pascal BOUDOUL, Pierre GIBERT, Odette JAROUSSE ; *Lafarre* : Philippe CATHONNET *Landos* : Martine CHABRET, Géraldine MONCHAMP, Merle DOMINIQUE, Jean Louis REYNAUD ; *Le Bouchet St Nicolas* : Josette ARNAUD ; *Pradelles* : Alain ROBERT ; *Rauret* : Alain FORESTIER ; *St Arcons de Barges* : Lionel BRUCHET ; *St Etienne du Vigan* : Didier SABY ; *St Haon* : Raymond HERMIER ; Jean Paul ARCHER ; *St Jean Lachalm* : Paul BRAUD ; *Séneujols* : Serge BOYER ; *Vielprat* : Thérèse BERNIER.

**Pouvoir** : *Cayres* : Philippe MAZET donne pouvoir à Josiane MALZIEU.

**Excusés** : *Costaros* : Guy FARGETTE ; *Landos* : Nathalie GRASSET, Jacques MATHIEU ; *Pradelles* : Raphaël ROLLAND ; *St Paul de Tartas* : Michel ADAM.

**Absents** : *Cayres* : Eric DESSIMOND ; *Lafarre* : Michel PASCAL ; *Ouïdes* : Michel FRADET ; *Pradelles* : Stéphane BOURGOIN.

**Secrétaire de séance** : Jean-Paul Archer

Accueil par Alain Forestier, maire de Rauret qui rappelle les intempéries du 13 Juin et les lourdes conséquences pour le territoire. La commune de Rauret a été épargnée mais se propose de mettre à disposition des sinistrés ce dont ils ont besoin. Il adresse ses remerciements aux agriculteurs, plus particulièrement à ceux de Rauret qui se sont mobilisés, à tous les services: pompiers, gendarmes, etc. Une minute de silence est observée en mémoire de Frédéric JOUVE, disparu lors des intempéries.

Après une présentation de sa commune et de ses projets (garage communal et réhabilitation du presbytère), Alain FORESTIER souhaite que les élus travaillent ensemble pour développer les infrastructures qui permettront l'accueil des nouvelles populations.

Il salue aussi la présence des élus départementaux et remercie le Département pour le fonds 199 : ce type de dispositif convient parfaitement aux communes rurales.

### AFFAIRES GENERALES

RAPPORTEUR : PAUL BRAUD

- ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil procède à l'élection de la commission d'appel d'offres, commission qui devra siéger pour le choix d'un prestataire pour le PLUI.

Sont donc désignés en tant que

**- délégués titulaires :**

Pierre GIBERT  
Alain ROBERT  
Serge BOYER  
Jean Louis REYNAUD  
Jean Paul ARCHER

**- délégués suppléants :**

Gérard TESTUD  
Josette ARNAUD  
Alain FORESTIER  
Raymond HERMIER  
Géraldine MONTCHAMP

## TOURISME

RAPPORTEUR : PHILIPPE MAZET

### AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION AVEC L'ONF

Le conseil valide le principe d'une convention-cadre entre la Communauté de Communes, l'Etat, propriétaire du massif forestier appelé « forêt domaniale du Lac du Bouchet », et l'ONF, gestionnaire de ladite forêt. Pour :

- Autoriser l'occupation de terrains appartenant à l'Etat et gérés par l'ONF : parking du Renard, parking de la Croix de la Chèvre, chemin d'accès sur la draille, itinéraires VTT et pédestres (Garou, Recours ...), boulodrome, voiries forestières ;
- Présenter les responsabilités et rôles de chacun en fonction des différents espaces ou pratiques évoqués.

## EAU – ASSAINISSEMENT

RAPPORTEUR : PAUL BRAUD

- APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le conseil approuve le plan de financement correspondant à l'étude préalable au transfert de la compétence « eau –assainissement »

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Montant €	Libellé	Montant € HT
Etude HT	47 600,00	DETR	10 000,00
		Agence de l'Eau	19 040,00
TVA de l'étude	9 520,00	Autofinancement Communauté de Communes	28 080,00
<b>TOTAL</b>	<b>57 120,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>57 120,00</b>

## ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

RAPPORTEUR : PIERRE GIBERT

- DECHETTERIE : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le conseil approuve le plan de financement correspondant aux travaux d'extension et de rénovation de la déchetterie comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé	Montant € HT	Libellé	Montant € HT	%
Travaux d'extension de la déchetterie	293 000,00	Département Haute Loire	43 950,00	15
		DETR	58 400,00	20
		Région	87 900,00	30
		Autofinancement	102 750,00	35
<b>TOTAL</b>	<b>293 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>293 000,00</b>	<b>100</b>

Il est à noter que :

- La consultation sera en ligne cette fin de semaine,
- Les plis seront ouverts fin juillet et les marchés seront attribués début septembre
- Le démarrage des travaux est prévu début octobre
- Le délai d'exécution est de 16 semaines (dont 4 semaines de préparation)
- La déchetterie restera ouverte pendant les travaux

### **PERSONNEL**

RAPPORTEUR : PAUL BRAUD

- REGIME INDEMNITAIRE

Le conseil communautaire décide de mettre en place le nouveau régime indemnitaire RIFSEEP à compter du 1<sup>ER</sup> Janvier 2018.

### **QUESTIONS DIVERSES**

RAPPORTEUR : PAUL BRAUD

- SAS LAURENT : DEMANDE DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL

La communauté de communes est favorable à la dérogation au repos dominical présentée par la SAS LAURENT MAURICE pour la période du 3 Juillet 2017 au 10 Septembre 2017, demande qui a reçu un avis favorable de l'unité départementale Haute-Loire et de la Direction Régionale des entreprises.

- TAPS : CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription reste gratuite pour les temps d'activité périscolaire. Pour en optimiser la gestion (bonne planification des activités et encadrement approprié), il est indispensable que les inscriptions soient faites avant le 24 Juillet. En cas d'inscription au-delà de cette date, une participation à hauteur de 30 euros par enfant sera demandée aux familles.

